

Associé-correspondant local (1975-1990)

Jean Gustave Marchal est né à Badonviller le 10 août 1903. Son adolescence est cruellement marquée par le conflit de 1914-1918 et par les exactions allemandes des premières semaines de la guerre. À l'issue de ses études secondaires à l'institution Saint-Sigisbert de Nancy et l'obtention du baccalauréat en 1923, il effectue le stage d'un an préalable aux études de pharmacie et suit les enseignements de la Faculté de pharmacie et de la Faculté des sciences de Nancy. Il est reçu pharmacien en 1927 et licencié ès sciences naturelles en 1928. Sa licence est constituée des quatre certificats « classiques » : botanique générale, zoologie générale, géologie, minéralogie. Il effectue alors, de 1927 à 1928, une année de service militaire qui le conduit à l'hôpital militaire Maillot à Alger, avec le grade de pharmacien auxiliaire (équivalent d'adjudant ; de nos jours : aspirant) puis de pharmacien sous-lieutenant. Il est promu au grade de pharmacien lieutenant en 1928.

À la fin de ses obligations militaires et à son retour en métropole, il devient assistant au laboratoire de la chaire de microbiologie de la Faculté de pharmacie de Nancy dont le titulaire est le professeur Philippe Lasseur. Ce dernier a été nommé peu après le conflit de 1914-1918. Il a mis sur pied un enseignement complémentaire qui s'est transformé en certificat d'université de microbiologie en 1927. En 1931, ses anciens élèves se groupent en une association, « l'Association des diplômés de microbiologie de la Faculté de pharmacie de Nancy », qui sera très active et qui éditera un bulletin trimestriel largement diffusé, qui paraîtra régulièrement et pendant longtemps.

Jean-Gustave Marchal est nommé préparateur du certificat de microbiologie par arrêté rectoral du 26 décembre 1929. Il est titularisé dans la fonction d'assistant chargé des travaux pratiques le 1^{er} novembre 1931. Il soutient sa thèse de doctorat ès sciences naturelles à Nancy en 1933. À ce moment, les thèses d'État comportent plusieurs parties : une thèse principale constituée ici par une recherche expérimentale, et une thèse secondaire, appelée « questions posées par la Faculté », qui est une mise au point bibliographique des connaissances sur un ou plusieurs sujets. La partie expérimentale de la thèse de Jean-Gustave Marchal s'intitule « Variation et mutation en bactériologie » tandis que les questions portent sur « La tectonique des Pyrénées » et « Les pigments caroténoïdes dans la série animale ».

Étant docteur d'État, il peut désormais être chargé de cours complémentaire. Il reçoit ainsi la charge du cours d'hydrologie à partir du 1^{er} mars 1935 par un arrêté en date du 6 juillet. Au mois de février 1937 ont lieu à Paris les épreuves de « l'examen d'aptitude aux fonctions d'agrégé des facultés de pharmacie ». Jean-Gustave Marchal est reçu à ce concours en même temps que trois autres Nancéiens, ce qui lui permet d'être nommé maître de conférences (Voir note) de sciences naturelles le 1^{er} avril. L'enseignement de la parasitologie est individualisé peu après et il est confié au nouveau maître de conférences. Ce cours complémentaire en « cache » d'autres, car c'est sous son intitulé que sont aussi enseignées la physiologie (avec un peu d'anatomie) et l'hématologie.

Jean-Gustave Marchal est également pharmacien des Hôpitaux de Nancy de 1935 à 1968. Au moment de sa nomination, le service pharmaceutique hospitalier nancéien comporte deux diplômés, l'un affecté à l'hôpital Central et l'autre au groupe hospitalier Maringer-Villemin-Fournier, qui est situé près de la voie ferrée et du cimetière du sud. Il se trouve qu'en 1935 le professeur Gillot, pharmacien en chef des Hôpitaux, titulaire de la chaire de matière médicale de la Faculté et doyen depuis peu, meurt brutalement, sans doute des conséquences de lésions contractées pendant la Grande Guerre et peut-être dues aux « gaz ». Il avait occupé le poste d'adjoint de 1923 à 1930 avant de rejoindre l'hôpital Central et la chefferie du service. Ce poste d'adjoint avait alors échu à André Meunier. La mort du professeur Gillot conduit à la promotion d'André Meunier et au recrutement d'un nouveau pharmacien. Or il se trouve qu'André Meunier et Jean-Gustave Marchal sont de la même promotion de la faculté et qu'ils

sont tous les deux universitaires. Il est donc très vraisemblable que le recrutement de M. Marchal s'est fait sur les conseils du nouveau pharmacien-chef des Hôpitaux. Jean-Gustave Marchal effectue toute sa carrière hospitalière au sein du groupe Maringer-Villemin-Fournier. Il le quitte en 1968, à l'âge de 65 ans, sans pour autant cesser ses fonctions professorales, les deux activités étant indépendantes chez les pharmaciens, contrairement à la situation hospitalo-universitaire propre à la médecine à ce moment.

Jean-Gustave Marchal est aussi inspecteur des pharmacies de 1936 à 1939. À cette époque, en effet, cette activité est normalement essentiellement exercée par les membres de l'enseignement supérieur pharmaceutique, sous la direction du doyen qui les propose à la nomination annuelle du préfet pour inspecter les pharmacies et les dépôts de médicaments dans un arrondissement du département, quelquefois deux. C'est ainsi par exemple qu'en 1937, M. Marchal est désigné pour la 2^e circonscription, c'est-à-dire les arrondissements de Toul et de Briey. Cette activité disparaît avec la loi de 1941 sur la pharmacie.

En juillet 1939, J.-G. Marchal part pour l'Algérie, comme il le fait chaque été depuis 1933. Il y poursuit en effet des recherches sur les atteintes bactériennes que subissent les plantes grasses, ce qu'on appelle « phytopathologie ». La mobilisation le fait revenir en métropole, où il est mobilisé dans le grade de pharmacien lieutenant et affecté en qualité de toxicologue dans une formation sanitaire, l'H.O.E. 2 n°5 (H.O.E. signifie « hôpital origine d'étapes »). Sa formation ayant fait retraite pendant la campagne de mai-juin, il est démobilisé à Périgueux en juillet 1940. Il revient en Afrique du nord dès le mois d'août, et il obtient son détachement au laboratoire de microbiologie de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger par un arrêté du 24 août. Il devient ainsi le collaborateur du professeur Pinoy et se trouve chargé de l'enseignement de la microbiologie aux étudiants en pharmacie. Le 20 décembre, il est affecté à la Faculté de pharmacie de Montpellier mais maintenu à Alger pour l'année 1941-1942 afin d'y poursuivre son enseignement mais aussi ses recherches en microbiologie. Il est alors chargé d'un cours à l'Institut de médecine et d'hygiène coloniale de la ville. Il participe aussi à la lutte contre le typhus exanthématique et à la vaccination des Européens et des indigènes de la Mitidja au moment de l'épidémie de 1942. Mais le fonctionnement aussi normal que possible de la faculté, dont certains membres sont absents en raison de la législation qui a été mise en place, rend indispensable le retour des autres. Jean-Gustave Marchal est suspendu, menacé de révocation et contraint de rentrer en France. Réaffecté à Nancy par ordre le 27 octobre 1942, il rentre donc en Lorraine et retrouve ses activités de maître de conférences : l'enseignement de la parasitologie et de la physiologie animale. Dans son esprit, et c'est lui qui l'écrit, cet enseignement est destiné « à orienter les jeunes vers l'expérimentation physiologique et le laboratoire d'essai des médicaments ». Il fait également cours aux élèves du certificat de microbiologie.

Le professeur Philippe Lasseur meurt en janvier 1946. De ce fait, Jean-Gustave Marchal est chargé du service de la chaire à compter du 1^{er} janvier et se trouve ainsi investi de la charge du cours de microbiologie. Il est nommé professeur titulaire en octobre. Il est très investi dans la recherche, à l'image de son maître Lasseur, dont il poursuit l'activité dans le cadre de l'Association des diplômés de microbiologie, et surtout de son bulletin. Il en a la responsabilité au décès du professeur Lasseur et en maintient la parution jusqu'en 1974. Le laboratoire dispose par ailleurs d'un second moyen de diffusion des travaux scientifiques qui y sont réalisés : les *Travaux du Laboratoire de microbiologie de la Faculté de pharmacie de Nancy* dont six fascicules sont publiés sous la direction de Jean-Gustave Marchal. Cette publication s'interrompt en 1970. Elle était adressée à environ huit cents laboratoires du monde entier. Les professeurs Lasseur et Marchal organisent aussi des conférences de perfectionnement destinées aux pharmaciens et où ils convient des spécialistes français et étrangers de la microbiologie et de la pharmacie. Certains d'entre eux sont nommés docteurs *honoris causa* de l'université.

Le professeur Marchal est l'auteur d'environ cent-soixante-dix publications et notes, presque toutes dans des revues françaises, comme cela se pratique à son époque, et le directeur d'une trentaine de thèses de doctorat en pharmacie, d'État ou d'université, de doctorats ès sciences et même d'un doctorat en médecine. Les sujets de recherche portent tous sur la microbiologie mais sont cependant assez divers. La chromogénèse bactérienne et le rôle des pigments dans les phénomènes d'oxydoréduction et le métabolisme des micro-organismes constituent un axe fort de ces travaux. Mais les études portent aussi sur les bactéries phytopathogènes, la pollution atmosphérique par les bactéries (en particulier en Algérie dans le cadre de la lutte contre le typhus exanthématique en 1942), et la résistance aux antibiotiques. Le laboratoire aborde également l'immunologie, la cancérologie végétale et la culture de tissus végétaux. Ces thèmes ont d'abord été développés à Alger entre 1940 et 1942 ; l'étude est ensuite poursuivie à Nancy en collaboration avec l'université d'Alger.



Cet ensemble de travaux conduit Jean-Gustave Marchal à être plusieurs fois récompensé par des prix. Il est lauréat de la Faculté de pharmacie de Nancy en 1924, lauréat de l'Académie de médecine en 1937 et il reçoit le prix Berthaut de l'Institut en 1961. L'Académie nationale de pharmacie l'accueille en qualité de correspondant. Ses activités de recherche l'amènent à devenir membre de plusieurs sociétés savantes, en particulier la Société des sciences de Nancy, la Société de biologie, et l'Association des microbiologistes de langue française.

En 1972, le département de microbiologie-immunologie-virologie qu'il dirige est important puisqu'il comporte sept collaborateurs : un maître de conférences agrégé, deux maîtres-assistants et quatre assistants, ceci sans oublier plusieurs collaborateurs techniques. Il a en effet la charge de plusieurs enseignements, sur plusieurs années de la scolarité, et de plusieurs certificats d'études supérieures, dont deux sont nécessaires pour la soutenance de la thèse d'Etat, et certificats d'études spéciales, qui sont indispensables pour l'exercice de la profession de biologiste.

Élu associé correspondant de notre compagnie le 7 février 1975, le professeur Marchal n'a que peu participé à ses activités puisqu'en effet il n'y a fait aucune communication. Il est décédé à Nancy le 19 septembre et son éloge a été prononcé à l'Académie par le professeur Jean-Claude Bonnefont, son président.

Le professeur Marchal photographié au début des années 1950
Archives de la Faculté de pharmacie de Nancy

Jean Gustave Marchal a reçu plusieurs distinctions, les premières antérieurement à la Seconde Guerre mondiale : la croix de 3^e classe des Services militaires volontaires en 1938, et les Palmes académiques dans la promotion du 14 juillet 1939. Chevalier de l'Ordre de la Santé publique pour ses fonctions hospitalières en 1953, commandeur des Palmes académiques en 1970, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1967. [Pierre Labrude]

Note : les maîtrises de conférences se substituent aux emplois d'agrégés et présentent par rapport à eux une différence importante qui est la stabilité, les agrégés n'étant nommés que pour une période déterminée. Ces maîtrises sont alors classées en deux sections : « pharmacie chimique et sciences physiques appliquées à la

pharmacie », et « pharmacie galénique et sciences naturelles appliquées à la pharmacie ». Les emplois ne sont pas désignés par le nom d'une discipline scientifique. Leurs titulaires assurent en effet les suppléances des différents enseignements correspondant à ces sections et ceux pour lesquels il n'existe pas de chaire, qu'on appelle traditionnellement « cours complémentaires ». Ces cours font l'objet d'un réexamen chaque année. Ils peuvent varier selon les circonstances et changer de « titulaire ».

Archives de l'Académie de Stanislas (Dossier J.G. Marchal) ; *Compte rendu de la séance solennelle annuelle de rentrée de l'université de Nancy et rapports des facultés et écoles*, édition annuelle, consulté de 1927 à 1937 (fin de parution) ; Jean-Claude BONNEFONT, « Monsieur le Professeur Marchal », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1990-1991, 8^e série, tome 5, p. 7-9 ; Pierre LABRUDE, « Nancy », dans *Cinq siècles de pharmacie hospitalière 1495-1995*, sous la direction de F. CHAST et P. JULIEN, Paris, Editions Hervas, 1995, p. 166-170.